



COMMUNE DE LULLY

AVIS D'ENQUÊTE

DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRES

La Municipalité de Lully, conformément à la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager du 30.08.2022 et à l'art. 4 du règlement communal relatif à la protection des arbres du 22.10.1993, soumet à l'enquête publique

du 28 novembre au 10 janvier 2025

la demande d'abattage de 12 platanes à l'Allée des Platanes et leur remplacement par 11 platanes et 1 arbre.

Situation : Parcelle n°265
Propriétaires : Commune de Lully

Le dossier peut être consulté au greffe pendant les heures d'ouverture du bureau. Les observations éventuelles doivent être déposées au bureau du Greffe municipal pendant le délai légal.

La Municipalité

Lully, le 28 novembre 2024